web :
cgt-ardennes.fr
mail :
cgt@cd08.fr

CD 08

L’exécutif comme un canard sans tête : la fuite en avant

#Rémunération #CD08

2 points à l’ordre du jour du CST de lundi 18 mars montrent la déconnexion et le cynisme de notre Président.

Point 1 : Les ratios d’avancement de grade

Comme chaque année, les ratios proposés sont trop faibles au regard du nombre d’agent remplissant les conditions (ancienneté, évaluation, sexe…) pour être promu au grade supérieur. Les écarts de ratios sont trop importants entre les filières technique (13% ATTEE 1ère classe) et administrative (46% Adjoint administratif 1ère classe).

Résultat des votes :

- **CONTRE** ? 2 CGT + 2 SDU
- **POUR** ? 4 CFDT

Certes, lorsque l’on est promu au grade supérieur, on intègre une grille indiciaire avec une rémunération plus élevée, mais l’on parle ici de 50€, 100€, au maximum de 200€/mois pour les catégories A en fin de carrière ; rien à voir avec les sommes en question au point 2 !

Point 2 : modification du tableau des emplois budgétaires :

La directrice de l’Action Sociale Sport et Territoires actuellement au grade de Conseillère Socio-éducative relevant de la filière sociale, va changer de filière et prendre le grade d’Attachée, sans passer ni concours ni entretien.

Accrochez-vous : ce tour de passe-passe va s’accompagner d’un changement de régime indemnitaire (RIFSEEP) de 20 000€/an soit 1666€/mois !

On nous avait *« promis juré craché »* (en mars 2023) que ce traitement de faveur ne concernerait que le Directeur du Foyer de l’Enfance ; résultat aujourd’hui : on en est à **6** directeurs qui perçoivent ce régime indemnitaire d’exception. D’autres vont bientôt toquer au carreau…

- **1** RIFSEEP de Directeur Attaché = **24** ATTEE 2ème classe à promouvoir au grade supérieur
- **1** RIFSEEP de Directeur Attaché = **9** Ségurs

Bien sûr ces cadres grassement payés sauront privilégier la réponse aux seules exigences de leur employeur plutôt qu’a celle de l’intérêt général.

Tous les représentants du personnel ayant voté CONTRE cette mamaille, elle sera représentée a nouveau pour la forme lors du prochain Comité Social Territorial, avant d’être entérinée par nos élus à la prochaine COPER. A moins d’un sursaut de dignité ou de lucidité : **c’est LA HONTE !**

Bien sûr vous pouvez vous indigner seul(e) a la lecture de ce mail, ou entre collègue lors de la pause café ; mais vous pouvez aussi venir devant les grilles du CD prochainement pour dire **NON !**

Plus c’est GROS plus ça passe ?